

## REVENUS ET DÉPENSES

### RÉPARTITION DES REVENUS

2019

Taxes sur la valeur foncière	8 358 145 \$
Taxes sur une autre base	1 537 735 \$
Compensation tenant lieu de taxes et subventions gouvernementales	852 500 \$
Services rendus à d'autres municipalités	501 860 \$
Autres services et autres recettes	1 868 785 \$
Affectation d'un solde disponible	189 100 \$
Affectation du fonds de roulement	66 870 \$
Affectation du fonds de parc	45 000 \$
Affectation du surplus	217 000 \$
Compensation Ville de Candiac	55 000 \$
Réserve aqueduc et égout	138 375 \$
Immobilisations financées par règlement d'emprunt	200 000 \$
Amortissement des immobilisations	1 392 575 \$
<b>Total</b>	<b>15 422 945 \$</b>

### RÉPARTITION DES DÉPENSES

2019

Administration générale	2 052 185 \$
Sécurité publique	2 969 595 \$
Transport	2 625 065 \$
Hygiène du milieu	1 569 855 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	514 270 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	1 912 150 \$
Dettes à long terme	590 600 \$
Frais de financement	329 335 \$
Immobilisations	1 467 315 \$
Amortissement des immobilisations	1 392 575 \$
<b>Total</b>	<b>15 422 945 \$</b>

## INFORMATIONS

450 659-7701, poste 221  
taxation@ville.saintphilippe.quebec

### HORAIRE

Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et 13 h à 17 h  
Vendredi de 8 h 15 à 12 h 15

175, chemin Sanguinet, bureau 201  
Saint-Philippe (Québec) J0L 2K0  
ville.saintphilippe.quebec

Suivez-nous, partout!

   /villestphilippe

Ce document est imprimé par Communication Globale Pub Cité, sur un papier certifié FSC<sup>®</sup> provenant de sources responsables. Pub Cité est un imprimeur Éco-logique qui utilise ces procédés :



GREENWORKS™



Ce dépliant est recyclable



# BUDGET 2019

VILLE.SAINTPHILIPPE.QUEBEC



## MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

En 2018, nous avons analysé le potentiel et les besoins de notre ville pour établir les priorités d'action du plan municipal. Saint-Philippe a d'uniques qualités et nous avons la responsabilité de les mettre en valeur pour devenir une ville plus accueillante et plus accessible, avec des services municipaux de qualité.

Les priorités de l'année 2019 sont porteuses de cette mission, que ce soit par l'avancement du projet de construction de l'usine de traitement des eaux usées ou par l'amélioration des parcs et du réseau cyclable, vous sentirez que les choses bougent et que notre ville s'active pour vous offrir un milieu de vie à la hauteur de vos attentes.

Le budget adopté est de 15,4 M\$ et le taux de taxation foncière a été fixé à 0,0837 \$ par 100 \$ d'évaluation, une croissance 0,05 \$ par rapport à 2018. À titre d'exemple, pour une maison unifamiliale moyenne évaluée à 300 000 \$, l'augmentation sera de 150 \$. Tous les autres taux de taxation et de tarifications demeurent inchangés, à l'exception de la tarification sur les collectes de matières résiduelles, qui augmente de 14 \$ pour l'arrivée de la collecte des matières organiques en septembre prochain et d'une légère réduction pour l'assainissement des eaux de 4,10 \$ à 3,90 \$.

L'exercice budgétaire 2019 jette les bases du « devenir » de Saint-Philippe et de son développement. Des retombées économiques, des investissements privés et une croissance démographique soutenue sont à prévoir dans un avenir rapproché. Ensemble, d'ici quelques années, nous pourrons dire que nos actions auront porté fruit pour rendre **notre ville plus attrayante et accueillante.**



La mairesse,  
Johanne Beaulac  
et les membres du conseil municipal

## BUDGET 2019

### TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

	2018	2019
Résidentiel	0,7870 \$	0,8370 \$
6 logements et plus	0,8774 \$	0,9544 \$
Industriel et commercial	1,3446 \$	1,4245 \$
Agricole	0,7870 \$	0,8370 \$
Terrains vagues desservis	1,574 \$	1,6740 \$
Réserve pour infrastructures : pour toutes les catégories d'immeubles	0,02 \$	0,02 \$

### DIVERS SERVICES

	2018	2019
Eau – tarif résidentiel	190 \$	190 \$
Eau – tarif commercial	240 \$	240 \$
Piscine	25 \$	25 \$
Déchets domestiques	185 \$	185 \$
Collectes sélectives	65 \$	65 \$
Entretien réseau d'égout	149 \$	149 \$
Réseau régional d'aqueduc	0 \$	0 \$
Assainissement des eaux	4,10 \$	3,90 \$
Matières organiques *	0 \$	14,92 \$

\* Montant calculé pour la période de septembre à décembre 2019. La collecte débutera à l'automne.

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2019	2020	2021
4 845 000 \$	14 970 000 \$	19 127 000 \$

## ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

1<sup>er</sup> versement ..... 25 février 2019

2<sup>e</sup> versement ..... 25 avril 2019

3<sup>e</sup> versement ..... 25 juin 2019

4<sup>e</sup> versement ..... 26 août 2019

Le paiement du compte de taxes peut être effectué en 4 versements lorsque le montant est supérieur à 300 \$.

Le versement de taxes impayées portera un intérêt au taux de 12 %. Il n'y aura aucun rappel pour le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> versement.

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, il est de votre responsabilité de lui transmettre votre compte ou une copie afin que les paiements soient effectués aux dates d'échéances.

## MODES DE PAIEMENT

### Par la poste :

Ville de Saint-Philippe  
Service de la perception  
175, chemin Sanguinet, bureau 201  
Saint-Philippe (Québec) J0L 2K0

### Par internet ou par téléphone :

Si vous êtes inscrit au paiement de factures par internet ou par téléphone, vous devez indiquer le numéro de référence de 17 caractères suivant la mention : S.I.P.C./4296 (sans espace) qui est inscrit sur le coupon de paiement. Il faut prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière.

### À l'hôtel de ville : au comptoir d'accueil

Vous pouvez payer en argent comptant, par chèque ou par carte de débit. Prenez note qu'aucun reçu ne sera émis, sauf à votre demande.